

BILAN SOCIAL 2009

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE L'OISE

Les présents résultats concernent les 750 bilans sociaux 2009 reçus par le Centre de Gestion affiliées et non affiliées, sur les 1104 collectivités territoriales existantes au 31 décembre 2009.

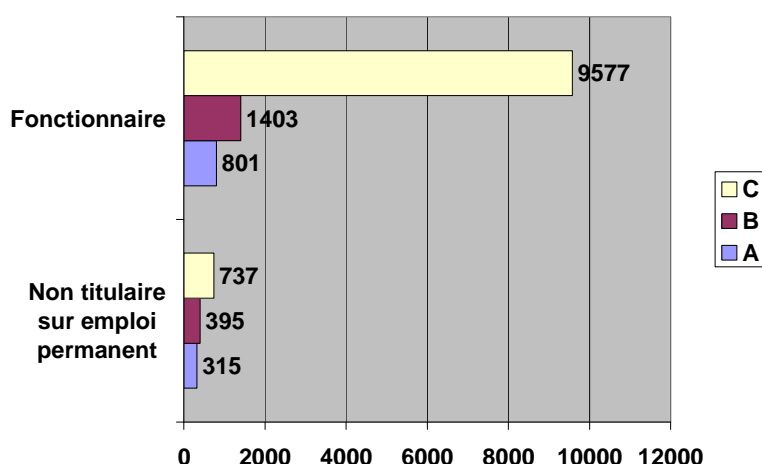
1 Effectifs

Les 750 employeurs publics déclarent 16257 emplois tout statut confondu et quel que soit le temps d'emploi.

1.1. Répartition des effectifs selon le statut

Statut	effectif	%
Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	11948	73%
Non titulaires occupant un emploi permanent	1706	10%
Autres agents (n'occupant pas un emploi permanent)	2603	16%
Ensemble	16257	100%

1.2. Répartition des effectifs selon la catégorie hiérarchique



Catégorie	Fonctionnaire	Non titulaire sur emploi permanent	Ensemble
A	801	315	1116
B	1403	395	1798
C	9577	737	10314
Non classable	0	71	71
hors filière	167	188	355
Ensemble	11948	1706	13654

Catégorie	Fonctionnaire	Non titulaire sur emploi permanent	Ensemble
A	7%	18%	8%
B	12%	23%	13%
C	80%	43%	76%
Non classable	0%	4%	1%
hors filière	1%	11%	3%
Ensemble	100%	100%	100%

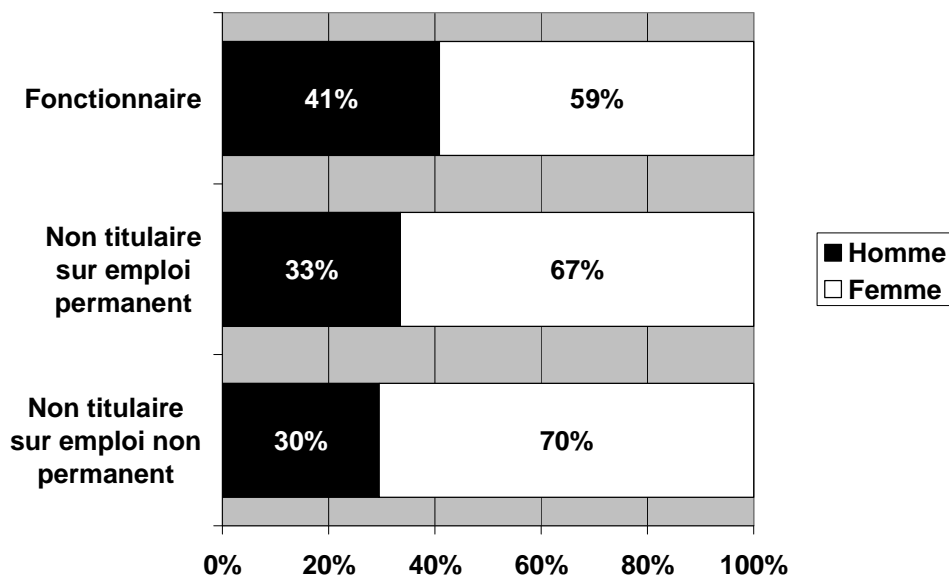
1.3. Répartition des effectifs selon la filière

Filière	Fonctionnaires	Non titulaires	Ensemble	%
Administrative	3016	375	3391	25%
Animation	425	98	523	4%
Culturelle	438	180	618	5%
Incendie et secours	542	0	542	4%
Médico-sociale	302	43	345	3%
Médico-technique	14	0	14	0%
Police municipale	262	2	264	2%
Sociale	954	174	1128	8%
Sportive	141	52	193	1%
Technique	5687	594	6281	46%
Hors filière	167	188	355	3%
Ensemble	11948	1706	13654	100%

1.4. Répartition des effectifs selon le sexe

	Homme	Femme	Ensemble
Fonctionnaire	4882	7066	11948
Non titulaire sur emploi permanent	571	1135	1706
Non titulaire sur emploi non permanent	769	1834	2603
Ensemble	6222	10035	16257

	Homme	Femme	Ensemble
Fonctionnaire	41%	59%	100%
Non titulaire sur emploi permanent	33%	67%	100%
Non titulaire sur emploi non permanent	30%	70%	100%
Ensemble	38%	62%	100%

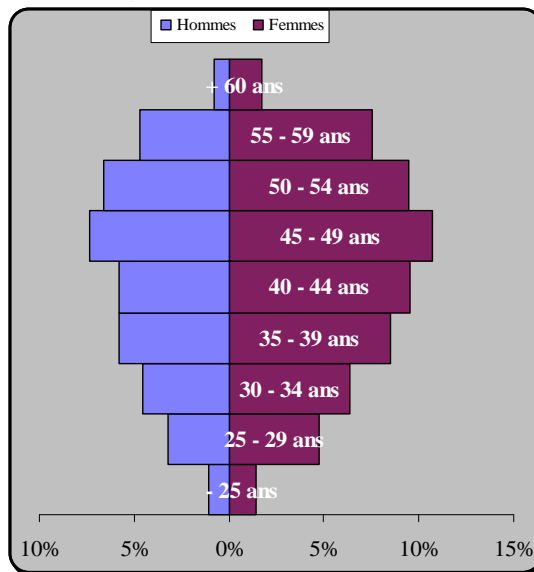


Emploi à temps complet occupé à temps plein	Homme	Femme	Ensemble
Fonctionnaire	4699	4699	9398
Non titulaire sur emploi permanent	402	429	831
Ensemble	5101	5128	10229

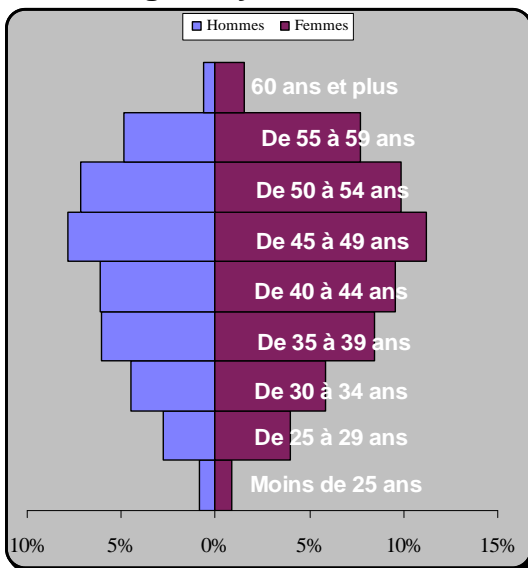
50% des emplois à temps complet occupé à plein temps sont occupés par des hommes.

1.5. Répartition des effectifs selon l'âge et âge moyen selon le statut

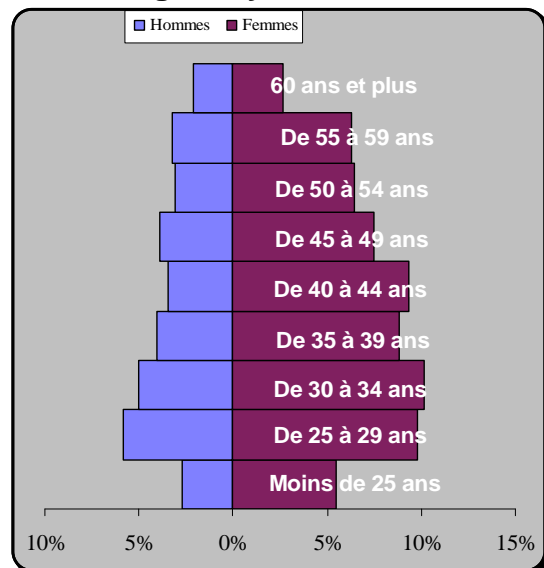
L'âge moyen est de 44 ans.



Fonctionnaires
Age moyen : 44 ans



Non titulaires sur emploi permanent
Age moyen : 40 ans



1.6. Evolution des effectifs au cours de l'année 2009

	Effectif au 1 ^{er} janvier 2009	Arrivées au cours de l'année 2009	Départs au cours de l'année 2009	Effectif au 31 décembre 2009
Fonctionnaires	11956	+639	-647	11948
Agents non titulaires occupant un emploi permanent	1643	+358	-295	1706
Total (emploi permanent)	13599	+997	-942	13654

Variation de l'effectif permanent au cours de l'année 2009	%
L'effectif de fonctionnaires a évolué de -8 agents	soit : -0.1%
L'effectif de non titulaires a évolué de +63 agents	soit : 3.8%
L'effectif total a évolué de +55 agents	soit : 0.4%

1.7. Nature des arrivées de fonctionnaires

Nature des arrivées de fonctionnaires	Nombre
Recrutement direct (échelle 2)	271
Concours (externe, interne, réservé, 3e voie)	11
Mutation	182
Autres arrivées (promotion interne "nette", réintégrations)	54
Arrivées par voie de détachement...	39
Transfert de compétence	82
Ensemble	639

1.8. Nature des départs définitifs de fonctionnaires

Nature des départs définitifs de fonctionnaires	Nombre
Démissions, licenciements	35
Retraite, congé de fin d'activité (CFA)	199
Détachement dans une autre structure, mutation, fin de détachement	190
Transfert de compétence	1
Autres départs définitifs (décès, prise en charge, révocation...)	60
Ensemble	485

2 Temps de travail

2.1. Temps complet/temps non complet

2.1.1. Répartition des emplois permanents selon le temps d'emploi (temps complet/temps non complet)

	Temps complet	Temps non complet	Ensemble
Fonctionnaire	10257	1693	11950
Non titulaire sur emploi permanent	882	824	1706
Ensemble	11139	2517	13656

	Temps complet	Temps non complet	Ensemble
Fonctionnaire	86%	14%	100%
Non titulaire sur emploi permanent	52%	48%	100%
Ensemble	82%	18%	100%

2.2. Absence des agents occupant un emploi permanent

2.2.1. Nombre de jours moyen d'absence par agent :

24,5 jours

23,2 jours (toute absence hors « autres raisons »)

2.2.2. Répartition des jours d'absence selon le motif

Nombre de journées d'absence dans l'année 2009 selon le motif	%
maladie ordinaire	41%
longue maladie, maladie de longue durée et grave maladie	32%
accidents du travail imputables au service	8%
accidents du travail imputables au trajet	1%
maladie professionnelle, maladie imputable au service ou à caractère professionnel	2%
maternité ou adoption	10%
paternité ou adoption	0%
pour autres raisons, hors motif syndical ou de représentation	5%
Total	100%

2.2.3. Répartition des jours d'absence selon le motif et le statut

Nombre de journées d'absence dans l'année 2009	Fonctionnaires	Non-titulaires sur emploi permanent
maladie ordinaire	40%	50%
longue maladie, maladie de longue durée et grave maladie	34%	6%
accidents du travail imputables au service	9%	4%
accidents du travail imputables au trajet	1%	1%
maladie professionnelle, maladie imputable au service ou à caractère professionnel	3%	0%
maternité ou adoption	9%	27%
paternité ou adoption	0%	1%
autres raisons, hors motif syndical ou de représentation	5%	11%

3 Rémunérations

Selon les déclarations, la part des dépenses de personnel représente 34% du montant total des dépenses de fonctionnement en 2009.

4 Conditions de travail, d'hygiène et de sécurité

4.1. Dépenses par agent permanent imputées à la prévention : 36 €

4.2. Documents obligatoires

Nombre de documents obligatoires	réalisés	en cours	non réalisés
Programme annuel d'actions de prévention	28	40	682
Rapport annuel sur l'évolution des risques professionnels	31	32	687
Rapport d'activités du service de médecine préventive	96	13	641
Fiches des risques professionnels établies par le médecin	51	18	681
Document unique de l'évaluation des risques professionnels	103	102	545

4.3. Accidents et maladie professionnelle

Nombre d'accident(s) imputables au service	1145
Nombre d'accident(s) imputable(s) au trajet	239
Nombre d'accident(s) pour 100 agents (travaillant au 31/12/2009)	9
Nombre de maladies professionnelles reconnues imputables au service (pour l'année 2009)	37
Nombre d'allocations temporaires d'invalidité (conçédées en 2009)	14
Nombre de décès imputables au service (en 2009)	1

4.4. Inaptitudes au cours de l'année 2009

Nature de la demande	Nombre
Demandes de reclassement au cours de l'année 2009 suite à une inaptitude liée à un accident de travail ou une maladie professionnelle	11
Demandes de reclassement au cours de l'année 2009 suite à une inaptitude liée à d'autres facteurs	6

Nature de la décision	Nombre
Reclassements effectifs au cours de l'année 2009 suite à une inaptitude liée à un accident de travail ou une maladie professionnelle	5
Reclassements effectifs au cours de l'année 2009 suite à une inaptitude liée à d'autres facteurs	8
Retraites pour invalidité	14
Licenciements pour inaptitude physique	1
Décisions d'inaptitude définitive à l'emploi du fonctionnaire au cours de l'année 2009 suite à l'avis du médecin ou des médecins de médecine professionnelle et préventive	22
Décisions d'accord de temps partiel thérapeutique recensées sur l'année	36
Décisions d'accord d'aménagement d'horaire ou d'aménagement de poste de travail	22
Mises en disponibilité d'office pour raisons médicales	31

Les critères ne sont pas exclusifs : un agent peut être recensé dans plusieurs cases.

5 Formation

5.1. Pourcentage d'agents sur emplois permanents ayant bénéficié d'au moins un jour de formation au cours de l'année 2009 : 49%

5.2. Répartition des jours de formation par nature

Préparation aux concours d'accès à la FPT et aux examens professionnels	10%
Formation prévue par les statuts particuliers (formation initiale, formations continues obligatoires)	21%
Formation continue	67%
Formation personnelle (hors congés de formation)	2%
Autres formations (agents non classables)	1%

5.3. Répartition des jours de formation par organisme de formation

CNFPT (au titre de la cotisation obligatoire)	44%
CNFPT (au-delà de la cotisation obligatoire)	3%
Collectivité (formateur interne ou non)	28%
Autres organismes (prestataires extérieurs)	26%

5.4. Coût moyen d'un jour de formation : 147 €

6 Droits sociaux


6.1. Droit syndical et conflits sociaux

Nombre de journées d'autorisations spéciales d'absence en 2009 (en journées-agents)	1245
Nombre total de jours de grève en 2009 (en journées-agents)	1795

6.2. Montants versés au titre de l'action sociale

Aux comités d'œuvres sociales (propre à votre collectivité ou organismes inter collectivités)	2 822 584 €
Prestations sociales versées par la collectivité (chèque-vacance, aide à la famille...)	988 213 €
Subventions aux mutuelles	1 500 176€

Montant moyen versé par agent permanent travaillant dans les collectivités de l'Oise au 31/12/2009 : 389 €

	Synthèse réalisée par Kathy Chapelain de l'Observatoire de l'emploi et des métiers du Centre de Gestion de l'Oise à partir des déclarations des employeurs publics. observatoire@cdg60.com – Décembre 2010
---	---